

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Date et heure

Le 15 décembre 2020, de 13 h à 16 h 30

Lieu, adresse et salle

Rencontre ZOOM

Présences :	Claudine Boulet	Neuropsychologue, DPSAPA
	Céleste Côté	<i>Présidente</i> , APPR, DSMREU
	Stéphane Dubuc	Directeur, DSMREU
	Ève Dulude	APPR, DSMREU
	Cynthia Lavoie	Technicienne en éducation spécialisée, DPD
	Mélissa Leduc	<i>Secrétaire-trésorière</i> , ergothérapeute, DSMREU
	Sylvie Maheu	Thérapeute en réadaptation physique, DPSAPA
	Yves Masse	Président-directeur général
	Andréanne Moreau	<i>Responsable des communications</i> , Ergothérapeute, DPD
	Sophie Morgentaler	Archiviste médicale, DSPEM
	Emelie Proulx	Travailleuse sociale, DPSMD
	Guylaine Sarrazin	Agente de relations humaines, T.S., DPSMD
Absent(s) :	Caroline Boudreault	Hygiéniste dentaire, DPJASP
Invité(s) :	Annik Jobin	Conseillère cadre à l'innovation et au développement des outils cliniques, volet Qualité et évolution de la pratique, DSMREU
	Anne-Marie Breton	Agente de planification, de programmation et de recherche, équipe qualité de la pratique clinique, volet Qualité et évolution de la pratique, DSMREU
	Patrick Dubois	Directeur adjoint à la DQEPE
	Ursulla Aho-Glele	Coordonnatrice gestion de la qualité et des risques intérimaire, DQEPE

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et tour de table

La rencontre débute à 13 h 02. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec le retrait du point 7.2. :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Procès-verbal du 15 décembre 2020

ADOPTÉ

2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des dossiers avec invités
 - 3.1. Travail à distance
 - 3.2. Consultation pour évaluation des besoins du CECM quant aux données de la gestion des risques
4. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire
 - 4.1. Dépôt du procès-verbal de la rencontre du 4 novembre 2020
 - 4.2. Suivis découlant de la rencontre du 4 novembre 2020
5. Tableau opérationnel – MIRO
 - 5.1. Suivis découlant des rencontres antérieures
 - 5.2. Demandes au CM
 - 5.3. Comité de pairs
 - 5.4. Comité de communication
 - 5.5. Comité de maintien des compétences professionnelles
 - 5.6. Comité de gestion des risques
 - 5.7. Comité stratégique de prévention et de contrôle des infections
 - 5.8. Budget
 - 5.9. Bons coups des membres
6. Points statutaires
 - 6.1. Mot du président-directeur général
 - 6.2. Mot du directeur de la DSMREU
 - 6.3. Mot de la présidente du CECM
7. Point de décisions / d'orientation
 - 7.1. Modifications du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest
 - 7.2. ~~Actions proposées du CECM et plan d'action en lien avec la 2^e vague pandémie COVID-19~~
 - 7.3. Création du comité temporaire de rétention de personnel
8. Dépôt de documents
 - 8.1. PRO-10063 : Demande au comité exécutif du conseil multidisciplinaire
 - 8.2. Procédure clinique : Service quotidien de distribution des médicaments par les pharmacies communautaires pour les usagers vulnérables ayant une incapacité à gérer leur médication
 - 8.3. PRO-10185 : Autoadministration des médicaments en Ressource intermédiaire ou en Ressource de Type Familial
9. Affaires nouvelles
10. Date de la prochaine rencontre
11. Clôture de la séance

3. Présentation des dossiers avec invités	ACTION / SUIVI
3.1. Travail à distance	
Les membres du comité exécutif reçoivent mesdames Annik Jobin, conseillère cadre à l'innovation et au développement des outils cliniques, et Anne-Marie Breton, agente de planification, de programmation et de recherche de l'équipe qualité de la pratique clinique, à la Direction des services multidisciplinaires, de la recherche et de l'enseignement universitaire, pour présenter le travail à distance.	

<u>Mise en contexte</u> : Arrivée au printemps dernier, la pandémie de la COVID-19 a précipité le déploiement du travail à distance au sein de l'organisation. Malgré des directives émises par la DRIM et plusieurs directions, il a été constaté un manque évident d'harmonisation dans l'application de cette pratique. C'est pourquoi le comité de direction a confié à un groupe de travail le mandat d'assurer la pérennisation du travail à distance en balisant cette pratique pour assurer l'équité dans l'accès, la sécurité des personnes et des informations, le maintien de la performance individuelle et d'équipe, ainsi que la qualité des services. Pour attendre celui-ci, le mandat est divisé en 4 livrables : une politique, une procédure, un formulaire d'entente et des documents évolutifs pour soutenir le déploiement des différentes activités. Lors de la présente présentation, il est demandé aux membres du comité exécutif de soutenir le déploiement en promouvant les bonnes pratiques en travail à distance et en identifiant les enjeux des différents documents. Les membres transmettent leurs commentaires et questionnements à mesdames Annik Jobin et Anne-Marie Breton.	
3.2. Consultation pour évaluation des besoins du CECM quant aux données de la gestion des risques	
Les membres du comité exécutif reçoivent monsieur Patrick Dubois, directeur adjoint à la Direction qualité, évaluation, performance et éthique et madame Ursulla Aho-Glele, coordonnatrice gestion de la qualité et des risques intérimaire, à la Direction qualité, évaluation, performance et éthique afin de discuter des données reliées à la qualité et la gestion des risques. <u>Mise en contexte</u> : Lors des rencontres du comité de gestion des risques, plusieurs données sont présentées quant à la qualité et la gestion des risques concernant l'établissement en général. Toutefois, en tant que comité exécutif du CM, si les membres souhaitent travailler à l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle des membres du CM, des données plus spécifiques sont requises dans ce contexte. Ainsi, en collaboration avec la DQEPE, les membres du comité exécutif désirent établir leurs besoins et faire ressortir les indicateurs pertinents qui les aideront dans leurs démarches d'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle. M. Patrick Dubois, directeur adjoint à la DQEPE, présente les données originales présentées en comité stratégique et, à partir de ces données, discute avec les membres du comité exécutif pour connaître les éléments pertinents qui répondront à leurs besoins.	
4. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire	ACTION / SUIVI
4.1. Dépôt et adoption du procès-verbal adopté de la rencontre du 4 novembre 2020	
Le procès-verbal adopté de la rencontre du 4 novembre 2020 est déposé. L'adoption s'est faite par voie électronique le 9 décembre 2020. Après vérification, le procès-verbal de la rencontre du 26 février 2020 n'a toujours pas été adopté. <u>Celui-ci sera transmis par courriel aux membres du comité exécutif présents à la rencontre pour lequel l'adoption électronique sera demandée.</u>	SUIVI : Pamela Déry
4.2. Suivis découlant de la rencontre du 4 novembre 2020	
POINT 6.3, page 5 : Le mémoire de l'ACMQ « <i>Un phare dans la tempête : la collaboration interprofessionnelle</i> » sera déposé en « dépôt de document » à l'un des prochains comités de direction qui est prévu au mois de janvier ou février 2021.	SUIVI : Stéphane Dubuc
POINT 6.3, page 5 : La question concernant la mise sur pied d'un comité de travail pour prévenir le déconditionnement des aînés a été adressée à madame Marie-Ève Bernard, adjointe au PDG. Nous sommes toujours dans l'attente d'un retour.	SUIVI : Pamela Déry
POINT 6.3, page 6 : Transmettre le nom d'Émelie Proulx à la personne responsable du comité Prévention et contrôle des infections (PCI).	SUIVI : Pamela Déry

5. Tableau opérationnel	ACTION / SUIVI
L'animation du tableau opérationnel est reportée à la prochaine rencontre. <u>Il est demandé aux membres du comité exécutif du CM d'aller prendre connaissance des modifications apportées depuis la dernière rencontre aux différents tableaux disponibles sur MIRO.</u>	SUIVI : Tous
6. Points statutaires	ACTION / SUIVI
6.1. Mot du président-directeur général	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
6.2. Mot du directeur de la DSMREU	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
6.3. Mot de la présidente du CECM	
Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
7. Points de décision / d'orientation	ACTION / SUIVI
7.1. Modifications du Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest	
Les modifications apportées au Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest sont présentées aux membres du comité exécutif. Après discussion, <u>il est demandé aux membres de faire une relecture du Règlement incluant les récentes modifications et de transmettre leurs commentaires par courriel à Claudine Boulet, avec en copie conforme tous les autres membres du comité exécutif du CM incluant messieurs Yves Masse et Stéphane Dubuc, d'ici la prochaine rencontre, soit le 11 février 2021.</u> Une fois les modifications approuvées par tous les membres du comité exécutif, la révision du Règlement sera prête à entamer le processus d'approbation suivant : 1. Transmission au MSSS pour commentaires et approbation 2. Approbation des membres du conseil multidisciplinaire lors d'une assemblée générale annuelle 3. Dépôt au comité soins et services à la clientèle pour recommandation d'adoption par le conseil d'administration 4. Dépôt au conseil d'administration pour adoption finale	SUIVI : Tous
7.2. Actions proposées du CECM et plan d'action en lien avec la 2 ^e vague pandémie COVID-19	
Ce point est retiré de l'ordre du jour et reporté à la prochaine rencontre.	

7.3. Création d'un comité temporaire de rétention de personnel	
Le 23 novembre dernier, une rencontre entre la Direction générale (PDG et DGASPGS), les présidents(es) du CECII, CECM et CMDP ainsi que les directeurs des directions concernés (DRHCAJ, DSIEU, DSMREU, DSPEM) a eu lieu afin de discuter de la création d'un groupe de travail conjoint concernant les enjeux de main-d'œuvre. Après discussion entre les membres du comité exécutif du CM en séance de travail et après discussion avec le Service des ressources humaines, il est proposé, en complémentarité avec ce groupe de travail, de créer un comité de rétention de personnel temporaire long terme pour travailler sur la rétention du personnel toujours en restant dans le cadre des rôles du comité exécutif du CM. Il est accepté, à l'unanimité des membres du comité exécutif du CM, la création d'un comité de rétention de personnel temporaire à long terme. <u>Un document écrit devra être soumis aux membres du comité exécutif mentionnant le mandat du comité, ses objectifs, sa composition, ses livrables ainsi que les ressources externes requises au besoin.</u>	SUIVI : Comité de rétention du personnel
8. Dépôt de documents	ACTION / SUIVI
8.1. PRO-10063 : Demande au comité exécutif du conseil multidisciplinaire	
La procédure de demande au comité exécutif du conseil multidisciplinaire est déposée pour information aux membres du comité exécutif.	
8.2. Procédure clinique : Service quotidien de distribution des médicaments par les pharmacies communautaires pour les usagers vulnérables ayant une incapacité à gérer leur médication	
La procédure clinique <i>Service quotidien de distribution des médicaments par les pharmacies communautaires pour les usagers vulnérables ayant une incapacité à gérer leur médication</i> est déposée pour consultation par les membres du comité exécutif. Les commentaires ou questions doivent être transmis par chaque membre, s'il y a lieu, à madame Mireille Burnham, conseillère cadre à la qualité et à la surveillance de l'acte à la DSIEU, via courriel à l'adresse suivante : mireille.burnham.csssvs16@ssss.gouv.qc.ca, d'ici le mardi 5 janvier 2021. Après discussion, il est décidé que, lors des dépôts de documents pour consultation et approbation des membres du comité exécutif du CM, les commentaires seront transmis au demandeur de façon commune seulement si ceux-ci modifient le sens du document déposé. Au préalable, les commentaires devront être partagés avec tous les membres du comité exécutif et, s'ils s'avèrent pertinents, seront envoyés au demandeur via l'adresse générique du CECM. Tout autre commentaire, ne modifiant pas le sens du document déposé, pourra être transmis par chaque membre au demandeur directement.	SUIVI : Tous
8.3. PRO-10185 : Autoadministration des médicaments en Ressource Intermédiaire ou en Ressource de Type Familial	
La procédure clinique <i>PRO-10185 Autoadministration des médicaments en Ressource Intermédiaire ou en Ressource de Type Familial</i> est déposée pour consultation par les membres du comité exécutif. Les commentaires ou questions doivent être transmis par chaque membre, s'il y a lieu, à madame Mireille Burnham, conseillère cadre à la qualité et à la surveillance de l'acte à la DSIEU, via courriel à l'adresse suivante : mireille.burnham.csssvs16@ssss.gouv.qc.ca , d'ici le mardi 5 janvier 2021.	SUIVI : Tous

9. Affaires nouvelles	ACTION / SUIVI
Aucune affaire nouvelle n'a été ajoutée à l'ordre du jour.	
10. Date de la prochaine rencontre	
La prochaine rencontre a lieu le 11 février 2021. La modalité de rencontre sera confirmée en temps et lieu face au contexte de pandémie actuel.	
11. Clôture de la rencontre	
La rencontre se termine à 15 h.	



Céleste Côté, présidente du comité exécutif du CM



Mélissa Leduc, secrétaire-trésorière du comité exécutif du CM

Rédigé par : Paméla Déry, adjointe à la direction, DSMREU, CISSS de la Montérégie-Ouest